

Biens exceptionnels

L'ensemble formé par le château, la chapelle du Saint-Sang, le parc avec les douves, les bâtiments de l'abbaye et la ferme, tel que repris dans l'arrêté de classement du 02/02/1944

Voir le dossier du bien classé :

Identification

Code interne : 25014-PEX-0005-03


Code DGO4 : -


Localisation

BRAINE-L'ALLEUD

Ancienne(s) commune(s) : Ophain-Bois-Seigneur-Isaac

Cartographie

Cartographie globale : 

Cartographie du site : 

Décision

Date d'arrêté : 12/05/2022 (classement)

Date de publication au Moniteur belge : 20/06/2022

Date d'entrée en vigueur : 20/06/2022

Type(s) de classement

- Site

Document(s)



Arrêté - 3.23 Mo



Publication au Moniteur belge - 8.84 Mo

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.